

L'enregistrement EMAS revalidé pour 3 ans Clinique Saint-Roch, Cambrai (59)

« EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) est pour nous un moyen de bénéficier d'un regard extérieur sur notre organisation, celui d'un organisme indépendant, afin de mieux juger du caractère opérationnel de notre système de management environnemental », déclare Fabien Leloir, gestionnaire des risques et qualicien, en charge des questions de développement durable. L'enregistrement renouvelé fin 2016, c'est aussi et surtout la reconnaissance du travail accompli sans relâche depuis huit ans et de la ténacité des équipes. « Au fil de l'eau, année après année, bilan carbone après bilan carbone, nous avons mis en place des indicateurs qui nous ont permis de définir des objectifs et axes d'amélioration. Nous avons des objectifs à moyen et long termes. Nous souhaitons améliorer nos performances d'une année sur l'autre, en revanche, pour ce qui est de la réduction de notre empreinte carbone, qui est une priorité pour nous, c'est forcément un travail à long terme. » Le Dr Joël Cliche, président fondateur de la clinique Saint Roch, souhaite emmener ses équipes encore plus loin dans la démarche RSO avec la mise en place de la démarche ISO 26 000, suite logique de l'enregistrement EMAS. Une première évaluation devrait avoir lieu courant 2018.

Actuellement en France, une dizaine d'établissements de santé et d'accueil de personnes âgées sont enregistrés EMAS. Deux ont obtenu la norme sur la responsabilité sociétale des organisations ISO 26 000